Installation et utilisation

Compteur d'eau

DOYON

DAF001

V2.0

1 Installation

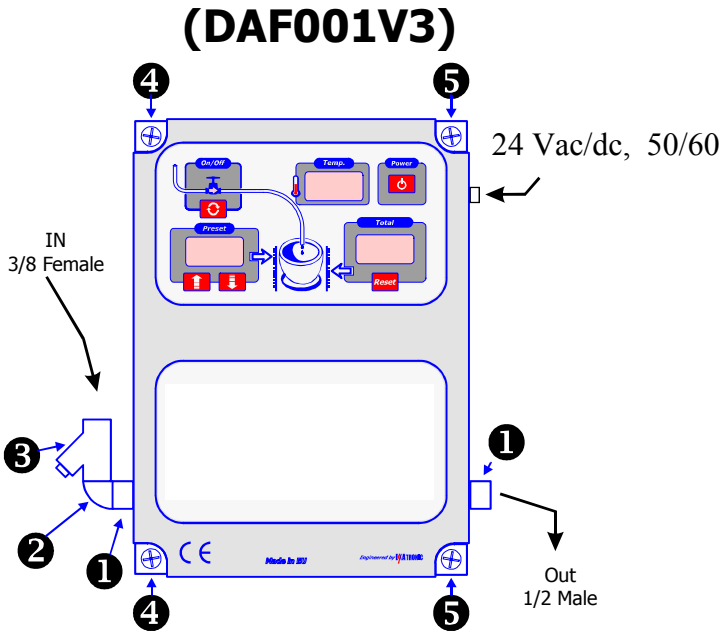

L'ensemble❷ +❸ est fourni ainsi que le compteur d'eau.

Vous devez toujours utiliser le filtre❸ ou des petites particules endommageront le compteur et votre pâte sera sale et inutilisable.

Pour relier le filtre à l'admission et les tuyaux additionnelles à la sortie vous devez saisir avec un outil approprié les pièces de réparation❶, de sorte que les tuyaux internes ne fassent aucun mouvement pouvant causer des fuites d'eau.

Si vous devez ouvrir le compteur (annulant la garantie) vous devriez entièrement dévisser❺ et partiellement❹, tournoyer la couverture de la boîte au-dessus de son axe vertical gauche, autrement des câbles internes peuvent être cassés.

N'accrochez pas le compteur par les câbles électriques ou par les tuyaux. Des accessoires de réparation appropriés sont fournis pour fixer le compteur au mur. Fixez d'abord le compteur sur un mur parfaitement vertical comme dans l'image et reliez ensuite la puissance et les conduites d'eau. Si le compteur n'est pas fixé verticalement l'exactitude du dispositif régulateur diminuera.

2 Utilisation du compteur d'eau

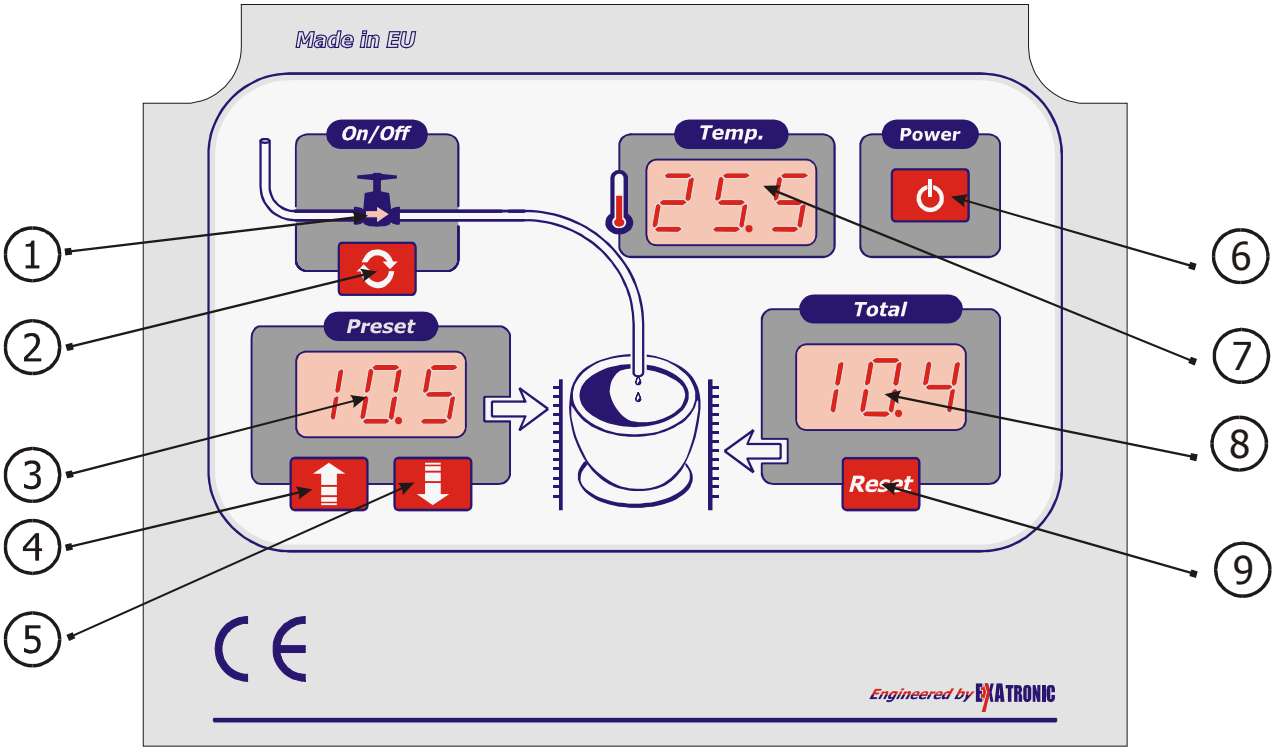

2.1 Description des commandes du compteur d'eau

1-	Compteur "ON" (valve ouverte)
2-	Début/ fin du dosage

3- Quantité d'eau a prérégler
4- Augmenter la quantité d'eau préréglé
5- Diminuer la quantité d'eau préréglé
6- Sous tension/hors tension
7- Températures de l'eau (ºC ou ºF)
8– Quantité depuis la dernière remise
9- Remise à sa quantité initiale d'eau

2.2 *Opération normale*

- Pour démarrer le compteur, appuyez sur la touche . Si relié à la puissance, le compteur montrera la température, même s'il est hors tension.
- Placez la quantité d'eau avec les touches . La quantité est montrée en litres, gallons (USA) ou gallons (CAN.) selon l'unité choisie. 10.5 signifie 10 litres plus 5 decilitres ou 10 et la moitié du gallon choisi.
- Appuyez sur la touche pour commencer à doser. L'indicateur❶ continue et la valve interne s'ouvre.
- L'eau dosée est montrée sur lla zone d'affichage « T***otal*** »
- Quand le préréglage de l'eau est fait, l'indicateur❶ s'éteint et la valve est coupée. La zone d'affichage « ***Preset*** » et « ***Total*** » sera de valeur égal. Pour commencer une nouvelle dose de la même quantité, appuyez sur la touche . Aucun besoin d'appuyer sur la touche Reset. Si vous devez placer une nouvelle quantité, pressez la touche Reset et placer la nouvelle quantité avec les touches .
- Tandis que la valve est ouverte, vous pouvez corriger la valeur préréglée.

2.3 *Configuration*

- Pour choisir le ºC ou le ºF, pressez la touche Reset, lorsque le compteur d'eau est hors tension (mais relié à la source d'énergie)
- Pour choisir l'unité à être mesurée, appuyez sur plusieurs fois tandis que le compteur d'eau est mis hors tension (mais relié à la source d'énergie). L'indicateur❶ montrera
  - - L pour les litres
  - - U pour les gallons des USA
  - - C pour les gallons canadiens

3 Données techniques

3.1 Données électriques

- Puissance
  - 24Vac/dc 50/60Hz
- Puissance : 17VA
- Protection : fusible T800mA, 20 x 5 millimètres
- La température fonctionnante : 0º à 60ºC
- Humidité relative : 0% à 80% sans condensation.

3.2 Données hydrauliques

- Pression minimale : 0,25 bar (3,6psi)
- Pression maximale : 8 bar (116psi)
- Pression d'éclatement : 200 bar (2900psi)
- Gamme de lecture de température de l'eau de 0,0ºC à 99,5ºC *(de 32ºF à 214ºF)*
- L'eau dosant de 0.1 à 99.9 litres/ *gallon USA/ gallon Can.* dans les étapes de 0.1
- Exactitude :
- ± 2% avec l'écoulement d'eau évalué de 2 l/min à 25 l/min
  - *(De 0.5 à 6.5 gallons USA/minute)*
  - *(De 0.4 à 5.5 gallons Can./minute)*
- ± 5% avec l'écoulement d'eau évalué de 0.5 l/min à 2 l/min *(32ºF à 214ºF)*
  - *(De 0.13 à 0.5 gallons USA/minute)*
  - *(De 0.11 à 0.4 gallons Can./minute)*
- Taux maximaux d'écoulement d'eau : 25 l/min
  - *(6.5 gallons USA/minute)*
  - *(5.5 gallons Can./minute)*
- Taux minimaux d'écoulement d'eau : 2 l/min (les taux inférieurs d'écoulement d'eau dégraderont à plus que le ± 5%)
  - *(0.13 gallons USA/minute)*
  - *(0.11 gallons Can./minute)*
- Orifice d'entrée femelle 3/8 NPSM
- Orifice de sortie mâle 1/2 NPSM

POUR PLUS D'INFORMATIONS,

APPELEZ À NOTRE BUREAU :

ÉQUIPEMENT DOYON INC.
1255, rue Principale
Linière, Québec, Canada G0M 1J0

Tél. : 1 (418) 685-3431
Canada : 1 (800) 463-1636
U.S. : 1 (800) 463-4273
FAX : 1 (418) 685-3948

Internet: http://www.doyon.qc.ca
E-Mail : doyon@doyon.qc.ca

GARANTIE LIMITÉE

(Pour le Canada et les États continentaux des États-Unis)

Équipement Doyon Inc. garantit ses produits à l'acheteur original, contre tout défaut de matériaux ou de fabrication, en autant qu'ils aient été utilisés de façon normale.

Cette garantie ne s'applique cependant pas sur les ampoules, les calibrations de température, tout défaut dû ou résultant d'une mauvaise manipulation, d'un emploi abusif ou d'un mauvais usage. La garantie ne s'applique pas non plus sur tout équipement dont le numéro de série aurait été enlevé ou altéré, tout produit modifié par du personnel de service non autorisé, endommagé par une inondation, un feu ou tout autre acte de Dieu, ni sur les éléments immergés endommagés par l'eau dure.

L'étendue des obligations du manufacturier, selon cette garantie, est le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses durant la période de garantie. L'acceptation de la garantie sera faite par le département de service d'Équipement Doyon Inc. Cette décision sera définitive.

L'acheteur est responsable de faire installer son équipement adéquatement, de l'opérer sous des conditions normales d'utilisation avec une bonne supervision, ainsi que d'effectuer un entretien préventif périodique.

Dans le cas où les pièces s'avéreraient défectueuses durant une période d'un an à partir de la date d'achat, Équipement Doyon Inc. s'engage à les remplacer, sans frais, F.O.B. Linière, Québec, Canada.

Équipement Doyon Inc. couvrira les frais raisonnables de main-d'œuvre reliés au remplacement des pièces, pour une période d'un an à partir de la date d'achat. Toutefois, les frais encourus pour les déplacements au-delà de 50 milles, le temps supplémentaire et les jours de congé ne sont pas couverts. Au-delà d'un an après la date d'achat, tous frais de transport et de main-d'œuvre pour le remplacement des pièces sont la responsabilité de l'acheteur.

Équipement Doyon Inc. ne se tient pas responsable envers l'acheteur pour toutes conséquences ou dommages incluant, mais non limités à, dommages à la propriété, dommages pour perte d'usage, perte de temps, perte de profits ou de revenus, provenant de tout bris de garantie.

En aucun cas, cette garantie ne s'applique à l'extérieur du continent des États-Unis d'Amérique ou du Canada, à moins que l'acheteur n'ait une entente écrite avec Équipement Doyon Inc.